



SERMENT D'HIPPOCRATE

En présence des maîtres de cette École, de mes condisciples et selon la tradition d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de Dieu, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité.

Je m'engage à préserver et à promouvoir la santé dans toutes ses composantes physiques, mentales, individuelles et sociales.

Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Je ferai tout mon possible pour soulager les souffrances. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre la dignité humaine.

J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne trahirai jamais leur confiance ni ne forcerai les consciences.

Je ne réaliserai aucun soin qui dépasse mes compétences et m'engage à actualiser mes connaissances pour assurer au mieux ma mission.

Je donnerai mes soins gratuits à celui qui est dans le besoin et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admis(e) dans l'intimité des maisons, mes yeux n'y verront pas ce qui s'y passe. Ma langue taira les secrets qui me seront confiés.

Respectueux(se) et reconnaissant(e) envers mes Maîtres, je rendrai à leurs disciples l'instruction qu'ils m'ont transmise. J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que je sois déshonoré(e) et méprisé(e) si je manque à mes promesses. Et, si j'y suis fidèle, que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime.